



ANNEXE PEDAGOGIQUE

STAGE EXAMEN

Ce stage fait l'objet d'une épreuve terminale s'appuyant sur l'expérience vécue et acquise dans une entreprise ou un organisme lié au secteur des productions animales.

Elle comporte deux parties : un rapport écrit concernant le stage et une soutenance devant un jury.

Elle permet au candidat de montrer sa capacité à intégrer les acquis de la formation, à les transférer dans un vécu professionnel et à valoriser les situations professionnelles rencontrées.

Ce stage ayant une durée supérieure à 8 semaines, **il est donc soumis à la réglementation concernant la gratification** (environ 15% du SMIC exonéré de charges)

I) OBJECTIFS DU STAGE :

Ce stage fait partie intégrante de la formation. Il permet au candidat de conduire ou de comprendre des pratiques relatives aux métiers visés dans le référentiel professionnel. **Il permet de réaliser une étude à dominante technique concernant le secteur des productions animales et doit privilégier une démarche méthodologique** (enquête ou expérimentation) Cette étude doit dépasser le cadre d'une exploitation et doit être étendue à un groupe d'exploitations.

Le sujet de l'étude sera défini après concertation entre maître de stage, équipe pédagogique et candidat.

II) LE RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage est un travail de synthèse permettant au jury d'apprécier :

- les connaissances du candidat dans les diverses disciplines faisant partie du programme de formation et abordées par l'étude,
- son aptitude à comprendre la situation décrite et les problèmes qui se posent dans le cadre de l'entreprise ou de l'organisme ;
- son aptitude à mettre en oeuvre une méthodologie pour étudier un problème, à analyser des résultats. Le candidat doit être apte à discuter ses jugements et ses propositions.

III) PROGRAMME DU STAGE :

Le stage d'une durée de 11 semaines se déroule en plusieurs périodes réparties entre juin 2021 et mars 2022.

Les objectifs de chaque période sont les suivants :

1^{ère} période :

- Présentation de l'organisme de stage et de la filière de production concernée par l'étude
- Choix de la problématique
- Approche de la méthodologie

2^{ème} période :

- Définition précise de la méthodologie (Echantillon et variables)
(enquêtes, protocole, entretiens...)
- Recueil des données

3^{ème} période :

- Recueil des données
- Analyse des premiers résultats

4^{ème} période :

- Fin de l'analyse des résultats
- Discussion des résultats

5^{ème} période :

- Impacts de l'étude et prolongements

Le calendrier des périodes et leurs objectifs ne sont qu'indicatifs et doivent bien sur être adaptés selon les besoins de l'étude.

Tout au long des différentes périodes, le jeune doit se constituer une bibliographie.

IV - SUIVI DU STAGE

Il est impératif que l'organisme désigne un tuteur de stage qui sera l'interlocuteur avec l'Institut. **La majorité du temps de stage doit être consacrée à la réalisation de l'étude confiée au stagiaire.**

Le Centre de formation suivra plus particulièrement l'avancement de la rédaction, la mise en forme, la cohérence et le calendrier de l'étude vis à vis des exigences de l'examen.

Le maître de stage veillera également au respect du calendrier, et à la bonne réalisation de l'étude notamment :

- justification de l'étude,
- mise en place de la méthodologie, recueil des données (déplacements, courriers, ...°)
- analyse des résultats,
- impacts de l'étude.

Il portera également en fin de stage une appréciation sur le travail du stagiaire qui sera jointe à l'attestation de stage.